

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-604438

60990

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4B16

Société : Retraite (Amadeus)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MAKSORI ZOSTERA

MAKSOORI ZOSTERA

Date de naissance : 4/11/59

Adresse : 104, Bd YACOUB EL MANSOUR - 10010
ETG 4 - MARIF - CASA -

Tél. : 06.61.41.73.04

Total des frais engagés : DAKHS 750,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr EL KARDI Mohamad
Médecin Psychiatre
Clinique villa des lilas
Bd. De l'Oasis - Casablanca
Tél: +212 522 77 66 66
Fax: +212 522 25 52 00

Cachet du médecin :

Date de consultation : 16/07/2017

Nom et prénom du malade : MABKRI RAYA Othmane

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : EL MELASTIJA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/01/2021			398150	INP : 9150721 EL KARDI Mohamed Médecin Psychiatre Clinique Villa des Lilas Casablanca Tél : +212 522 78 66 66 Fax : +212 522 78 63 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMA EAOUIR TOUDALI Khadja 52 Rue Legrain - Oasis Tél : 0522 99 31 23 - Casablanca	16/01/2021	398150

ANALYSES - RADIGRAPHIES

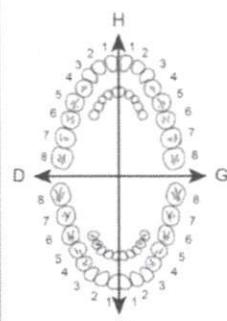
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

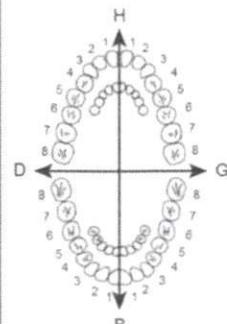
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le

16/07/21

• m AlkBml Où me

80,10\$ Ctn p (S.V)

~~PHARMACIE AOURIR
FOUNDAT. - Adilia
52, Rue Lagranta - Oasis
Tél: 0522 99 31 23 Casablanca~~

~~14/11/6
PHARMACIE AOURIR
FOUNDAT. - Adilia
52, Rue Lagranta - Oasis
Tél: 0522 99 31 23 Casablanca~~

205,10\$ M.P. P2 (S.V)

~~14/11/6
N80 N821~~

113,50 Me chypin 7,1 (S.V)

~~14/11/6
N80 N821~~

398,50 D 0 - 1

Dr EL KARDI Mohamed
Médecin Psychiatre
Clinique villa des lilas
Bd. De l'Oasis - Casablanca
Tel: +212 522 77 500
Fax: +212 522 77 5288

~~PHARMACIE AOURIR
FOUNDAT. - Adilia
52, Rue Lagranta - Oasis
Tél: 0522 99 31 23 Casablanca~~

Tél: +212 522 77 170 • Fax: +212 522 551 520 • E-mail: contact@villadeslilas.ma

www.villadeslilas.ma • @cliniquevilladeslilas

Clinique Villa des Lilas, Projet Casa Anfa, Angle rue Anfa Clubs et rue des Plateformes 1. Casablanca 20200 Maroc
Capital : 10.000.000 Dh • ICE : 001740813000078 • RC : 358865 • IF : 40238961 • TP : 36002344 • CNSS : 8595283

LOT: 006
PER: NOV 2022
PPV: 205 DH 00

LOT: KE00049
PER: MAR 2022
PPV: 80 DH 00

LOT: 030
PER: JUL 2022
PPV: 113 DH 50